

**COMPLÉMENT DE RÉPONSE DU TRANSPORTEUR À LA
QUESTION 1.4 DES DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS
NUMÉRO 1 DE NEWFOUNDLAND AND LABRADOR HYDRO
(« NLH »)**

NLH's Information Request R3757-2011 – La Romaine

1. Technical information

- 1.4 Page 12 HQT-1, Document 1 lines 26-30, mentions the North- East axis; what is the exact definition of this “axis North –East”? What is the capacity available on the said “axis North –East” when the proposed infrastructures are exploited at 735kV as opposed to 315kV, as mention in the referred paragraph of the document. Please explain.

R1.4

La figure 1 présentée à la page 9 de la pièce HQT-1, Document 1 présente les sites de production hydrauliques potentiels sur la Côte-Nord en Minganie, soit dans l'axe Nord-Est du réseau de transport du Transporteur. L'axe Nord-Est fait simplement référence à la région de la Côte-Nord et de la Basse Côte-Nord, là où sont ciblées certaines productions hydrauliques futures.

Dans le contexte d'une exploitation éventuelle du complexe de la Romaine à 735 kV, un bouclage sera requis entre les postes de la Romaine-2 et de la Romaine-3. À ce moment, l'intégration sera effectuée sur deux lignes et le transit sera approximativement de 2 500 MW. En considérant la production du complexe de la Romaine de 1 550 MW, le gain ainsi obtenu sera d'environ 1 000 MW.

Ce gain s'explique en partie par la même justification que celle présentée à la page 14 de la pièce HQT-1, Document 1 qui limite à 1 000 MW la perte de production maximum à la suite de la perte d'une ligne, et ce, en considérant au préalable une réduction permise selon les critères de conception de 1 500 MW de production lors d'un retrait d'une ligne.